

## Le rectorat communique

---

### Perspectives pour les jeunes graylois suite à la fermeture du BTS « Management des unités commerciales » (MUC)

La mission du recteur est de veiller à ce que les élèves, sur tout le territoire académique, puissent bénéficier des formations les plus porteuses en termes d'ambition et d'avenir professionnel. Il a décidé de la fermeture du BTS MUC du lycée Cournot, dans la mesure où il n'est pas le mieux adapté à l'intérêt des élèves.

#### La décision de fermeture confirmée

Le BTS MUC souffrait d'un taux d'attractivité trop faible et était amené à recruter des titulaires de bacs professionnels qui n'avaient pas nécessairement le profil adapté à cette formation. Tout indique que nombre d'élèves optaient pour ce BTS afin d'éviter la mobilité.

Très logiquement, la faible attractivité initiale se poursuivait par une déperdition entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>de</sup> année et des résultats décevants à l'examen.

Les bacheliers professionnels du lycée Cournot gagneraient à être orientés vers les BTS « Négociation et relation client » (NRC) présents au lycée Ledoux (Besançon) et au lycée Les Haberges (Vesoul).

Les bacheliers technologiques, pour leur part, auraient tout intérêt à intégrer l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Besançon.

#### Accroître l'ambition et la mobilité des jeunes graylois

Aujourd'hui, il faut offrir aux élèves pour construire leur avenir, un éventail de choix où la proximité géographique ne doit plus être un facteur exclusif. La fermeture du BTS MUC n'est pas une condamnation des élèves, qui n'ont pas à être considérés comme un public captif, ni de leurs enseignants, qui se sont attachés à les faire réussir.

#### La construction d'une offre de formation mieux adaptée aux besoins

Le rectorat entend construire avec les collectivités, comme avec les acteurs économiques concernés, une offre de formation mieux adaptée au profil des jeunes bacheliers de Gray.

#### L'ouverture d'une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) envisagée

Toutefois pour les élèves dont la mobilité ne serait pas possible dans l'immédiat, il compte proposer, dès la rentrée 2015, un accompagnement vers l'emploi par le biais d'une préparation adaptée : une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL).

Les FCIL permettent aux titulaires d'un diplôme professionnel ou technologique d'acquérir une compétence complémentaire ou une spécialisation correspondant aux caractéristiques locales de l'emploi. Elles offrent aux élèves une formation qui leur permet de s'insérer rapidement dans la vie professionnelle. Il s'agit de formations reconnues par les professionnels qui répondent à un réel besoin sur le marché de l'emploi.

#### Contact presse :

Mathilde Buttefey  
Chargée de communication  
Rectorat  
10 rue de la Convention  
25030 Besançon cedex  
Tél. 03 81 65 49 38  
06 76 62 69 81  
[mathilde.buttefey@ac-besancon.fr](mailto:mathilde.buttefey@ac-besancon.fr)